

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2025			
Nbre de conseillers	: 20	Réunion du	4 décembre 2025
Nbre de présents	: 12	Convocation du	27 novembre 2025
Nbre de votants	: 14	Affichage du	27 novembre 2025
Pouvoirs	: 2		
Secrétaire de séance	: Madame Juliette HOUIVET		

Le jeudi 4 décembre deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame LEBERRURIER Stéphanie, Maire  
Etaient présents : M. LE MAZIER, A. PREVEL, B. DELAMARRE adjoints, S. PIERRE, C. MARIE, Juliette HOUIVET, M. GUILLAUME, S. JOVIEN SEVESTRE, R. SEVIN, L. YVRAY, O. MALASSIS  
Absents non représentés : D. POTEL S. BRASIL, M. LARDILLIER, F. GUILLOCHIN, A. MARY, L. FLAMBARD  
Absents représentés : A. SIMON donne pouvoir à B. DELAMARRE, M. GUYOT donne pouvoir à S. LEBERRURIER, Formant la majorité des membres en exercice.

---

**Objet : ADMINISTRATION :**

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 novembre 2025**

Madame le Maire ayant communiqué au conseil municipal le compte rendu de la réunion du **25 novembre 2025**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ approuve le compte rendu du conseil municipal du **25 novembre 2025**

---

**Objet : Gestion déléguée de l'exploitation du marché forain communal : choix du prestataire**

Vu la délibération du 26 mai 2025, relative au choix de reconduire le principe d'une gestion déléguée du marché forain.

Une consultation simplifiée a été lancée conformément à l'article L 1411-12c du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : deux entreprises ont remis une offre.

Madame le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 1411-5 les rapports de la Commission de Délégation de Service Public ont été transmis aux membres de l'assemblée délibérante dans les délais impartis.

Les principales caractéristiques du marché sont les suivantes :

- Durée du contrat : 5 ans, pouvant être résilié par la Ville.
- Redevance annuelle versée par le délégué : redevance annuelle forfaitaire fixée à mille sept cent cinquante euros (1 750 €) révisable, à laquelle s'ajoute une redevance égale à 20 % du résultat net déduit du report déficitaire éventuel.

Les trois options ci-dessous figuraient dans le dossier de consultation :

- a) Organisation d'opérations d'animation et de communication,
- b) Réalisation d'un inventaire diagnostic relatif à la mise aux normes techniques et d'hygiène du site du marché,
- c) Refacturation de l'électricité.

Madame le Maire informe, qu'après analyse des deux offres, la proposition de la société SAS Les Fils de Madame GERAUD s'avère être la mieux disante.

Serge PIERRE trouve qu'il y a un manque de remplacement de forains par rapport aux promesses faites par le groupe GERAUD lors de la négociation du dernier contrat. Mme le Maire indique qu'il n'est pas toujours facile de trouver des forains volontaires. Bruno DELAMARRE indique qu'il faut faire venir des commerçants qui fassent du commerce et il ne faut pas trop de concurrence non plus. Il faut plutôt trouver de nouvelles activités. Bruno DELAMARRE ajoute qu'un marché de week-end fonctionne mieux et qu'il est compliqué de remplir les marchés. Il dit que nous avons de la chance que notre marché reste stable et son déplacement place de Gaulle pourra sans doute créer un nouvel intérêt. Serge PIERRE constate des vacances et craint que cela finisse mal. Bruno DELAMARRE indique qu'il faut avoir de l'offre mais aussi la clientèle en face.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'agréer l'offre de la société SAS LES FILS DE MADAME GERAUD dans les conditions susmentionnées ;
  - **RETIENT** les trois options ci-dessus mentionnées dans les conditions précisées au contrat ;
  - **AUTORISE** Madame le Maire à signer le contrat afférent et à effectuer toutes les démarches nécessaires.
- 

### QUESTIONS ORALES

- ⇒ Il est remarqué que des poubelles jaunes s'envolent avec le vent. Madame le Maire préconise l'installation des kits tempête sur les bacs jaunes.
- 

### Registre des délibérations du 4 décembre 2025

N° Délibération	Objet	Vote
2025-106	Approbation des délibérations de la séance du conseil municipal du 27 octobre 2025	A l'unanimité
2025-107	Gestion déléguée de l'exploitation du marché forain communal choix du prestataire	A l'unanimité

#### Etaient présents :

S. LEBERRURIER, M. LE MAZIER, A. PREVEL, B. DELAMARRE adjoints, S. PIERRE, C. MARIE, J. HOUIVET, M. GUILLAUME, S. JOVIEN SEVESTRE, R. SEVIN, L. YVRAY, O. MALASSIS,

#### SIGNATURES :

Madame Le Maire



Le secrétaire de séance